



Plan stratégique : enjeux, orientations, objectifs et plan d'action

Plan directeur de l'eau
Avril 2016



Le Conseil de l'eau du
Nord de la Gaspésie

ÉQUIPE DE REALISATION

Rédaction et révision

Julie Madore, directrice

Crédit photographique

Jean-Yves Dupuis

Validation et révision :

Table de concertation du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie

- MRC de La Haute-Gaspésie : Karine Thériault et Serge Chrétien
- MRC de La Côte-de-Gaspé : Pascal Caron-Savard et Rodrigue Brousseau
- MRC de La Matanie : Olivier Banville
- Fédération des gestionnaires de rivières à saumons : Jean Roy
- Regroupement des gestionnaires de zecs : Micheline Verrault
- Fédération des groupements forestiers de la Gaspésie : Dany Samuel
- Compagnie forestière : Guy Bernatchez (Groupe GDS)
- Fédération de l'Union des producteurs agricoles : Karina Espinoza-Rivière
- Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs : Jérôme Fournier
- Conseil régional de l'environnement : Steve Pronovost
- Commission scolaire des Chic-Chocs : Jean-Yves Dupuis
- Unité régionale de loisirs et des sports : Karl Thériault
- Association régionale quad Gaspésie : Mathieu Vallières
- Comité ZIP Baie-des-Chaleurs : Geneviève Lemoine
- MDDELCC : Laurence Laperrière
- MERN : Geneviève Poulin
- MFFP : Justine Desmeules et Isabelle Turbide
- MAMROT : Sébastien Daignault
- Parc national du Canada Forillon : Mathieu Côté et Daniel Sigouin
- Sépaq : Claude Isabel
- CRÉGÎM : Yves Briand
- Secrétariat Migma'wei Mawiomi

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation.....	ii
Table des matières	iii
Liste des sigles et acronymes	iv
Présentation du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie et remerciements.....	v
Introduction et avis aux lecteurs.....	1
Méthodologie.....	3
Vision, enjeux et orientations	4
Orientations, objectifs et indicateurs.....	4
Plan d'action.....	9
Annexe - Rapport de consultation des acteurs de l'eau 2014.....	36

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AEC	Aire équivalente de coupe
AFOGIM	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie–Les-Îles
ARUC	Alliances de recherche universités-communautés
CEHQ	Centre d’Expertise Hydrique du Québec
CENG	Conseil de l’eau du Nord de la Gaspésie
CEGS	Conseil de l’eau Gaspésie Sud
CIRADD	Centre d’initiation à la recherche et d’aide au développement durable
CNC	Conservation de la Nature Canada
CREGIM	Conseil régional de l’environnement Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
CRÉGÎM	Conférence régionale des élus Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
FédéCP	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
FédéCP-GIM	Fédération des chasseurs et pêcheurs Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
FGRSQ	Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec
ISO	International Organization of Standardization (Organisation internationale de normalisation)
FQSA	Fédération québécoise pour le saumon atlantique
G3E	Groupe d’éducation et d’écovigilance de l’eau
GIRT	Gestion intégrée des ressources et du territoire
IQBR	Indice de qualité de la bande riveraine
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MERN	Ministère de l’Énergie et des Ressources naturelles
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTMDET	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports
PAFI-O	Plan d’aménagement forestier intégré opérationnel
PAFI-T	Plan d’aménagement forestier intégré tactique
PDE	Plan directeur de l’eau
RADF	Règlement sur l’aménagement durable des forêts
RNI	Règlement sur les normes d’intervention dans les forêts du domaine de l’État
Sépaq	Société des établissements de plein air du Québec
TFS	Territoire faunique structuré
TGIRT	Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire
UQAR	Université du Québec à Rimouski
VHR	Véhicule hors-route
ZIP	Zone d’intervention prioritaire
ZGIE	Zone de gestion intégrée de l’eau

PRÉSENTATION DU CONSEIL DE L'EAU DU NORD DE LA GASPÉSIE ET REMERCIEMENTS

Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie est un organisme de bassin versant reconnu et soutenu par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

SA MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone du Nord de la Gaspésie.

SON MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la zone du Nord de la Gaspésie.

SES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant comme voulu dans la Politique nationale de l'eau du Québec ;
2. Promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources en eau ;
3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau ;
4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion intégrée de l'eau à l'échelle locale, et ce, dans une perspective de développement durable ;
5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants de la zone du Nord de la Gaspésie afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie exerce principalement ses activités sur le territoire des bassins versants du nord de la péninsule gaspésienne, soit des limites du bassin versant de la rivière des Grands Capucins à l'ouest jusqu'aux limites du bassin versant du ruisseau du Prêtre à l'est. Ce territoire comprend principalement les MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé.

SIÈGE SOCIAL

15, 1^{re} Avenue Ouest
Saint-Maxime-du-Mont-Louis (Québec) G0E 1T0
418-797-2602
direction@conseileanordgaspesie.ca

SA GOUVERNANCE

Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie est un organisme sans but lucratif régi par un conseil d'administration et son comité exécutif. L'organisme a également recouru à une table de concertation pour remplir son mandat.

Conseil d'administration

Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie est administré par un conseil d'administration composé de neuf (9) membres issus des secteurs municipal, économique et communautaire :

- Deux (2) sièges sont désignés par les municipalités régionales de comté (MRC) de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé ;
- Deux (2) sièges sont élus parmi les acteurs du secteur économique provenant d'entreprises privées, d'organisations et de regroupements qui pratiquent des activités à but lucratif en lien avec les ressources eau (pêche au saumon, chasse et pêche, aménagement de la forêt privée, industrie forestière en forêt publique, agriculture et agroforesterie) ;
- Deux (2) sièges sont élus parmi les acteurs du secteur communautaire provenant d'associations, d'institutions, de regroupements actifs environnementaux et sociaux dont les activités ont un lien avec les ressources en eau (chasse et pêche, environnement, gestion de l'eau, éducation et sensibilisation, sports et loisirs, gestion intégrée du Saint-Laurent) ;
- Deux (2) sièges sont élus par les membres citoyens ;
- Le conseil d'administration peut choisir un (1) administrateur, membre coopté, dont les compétences sont susceptibles d'apporter une expertise utile au Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie.

Table de concertation

La table de concertation est le moteur principal de la concertation des intervenants concernés par les enjeux de l'eau.

- La table de concertation est le principal outil pour la réalisation, la mise en œuvre et le suivi du plan directeur de l'eau de la zone du Nord de la Gaspésie ;
- La table de concertation est appelée à se prononcer à propos de projets ou de dossiers jugés pertinents ;
- La table de concertation joue un rôle consultatif, au besoin, en ce qui concerne la gestion et l'administration de l'organisation ;
- La table de concertation a le pouvoir de faire des recommandations au conseil d'administration.

La table de concertation du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie est composée de 19 membres réguliers provenant des secteurs économique, municipal et communautaire et de 10 conseillers, représentants de ministères et d'organisations publiques qui ont un lien avec les enjeux de la ressource EAU.

REPRÉSENTATION À LA TABLE DE CONCERTATION – Mai 2015

Membres de la Table de concertation.

SECTEUR MUNICIPAL ET PREMIÈRES NATIONS		
ORGANISATION		REPRÉSENTANT
MRC	La Haute-Gaspésie 2 sièges désignés	Serge Chrétien – Maire de Saint-Maxime-du-Mont-Louis Karine Thériault – Aménagiste MRC de La Haute-Gaspésie
MRC	La Côte-de-Gaspé 2 sièges désignés	Rodrigue Brousseau – Maire de Petite-Vallée Pascal Caron-Savard – Aménagiste MRC de La Côte-de-Gaspé
MRC	La Matanie 1 siège désigné	Olivier Banville – Directeur général adjoint MRC de La Matanie
SECTEUR ÉCONOMIQUE		
ACTIVITÉ	ORGANISATION	REPRÉSENTANT
PÊCHE (SAUMON)	Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec 1 siège désigné	Pierre-Olivier Landry Société de gestion de la Rivière Cap-Chat
CHASSE ET PÊCHE	Regroupement des gestionnaires de zecs 1 siège désigné	VACANT
AMÉNAGEMENT FORÊT PRIVÉE	Fédération des groupements forestiers de la Gaspésie 1 siège désigné	Dany Samuel – Employé Groupement forestier coopératif de la Péninsule
INDUSTRIE FORESTIÈRE FORÊT PUBLIQUE	Compagnies forestières 1 siège collège électoral	Guy Bernatchez – Employé Groupe GDS
AGRICULTURE AGROFORESTERIE	Fédération de l'union des producteurs agricoles 1 siège désigné	Karina Espinoza-Rivière – Employée UPA Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

SECTEUR COMMUNAUTAIRE		
ACTIVITÉ	ORGANISATION	REPRÉSENTANT
CHASSE & PÊCHE	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs GÎM 1 siège désigné	Laurent Mimault – Membre du CA Fédération des chasseurs et pêcheurs Gaspésie
ENVIRONNEMENT	Conseil régional de l'environnement GÎM 1 siège désigné	Steve Pronovost – Président Conseil régional de l'environnement GIM
GESTION DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT	Organisations locales de bassin versant 1 siège collège électoral	VACANT
ÉDUCATION (SENSIBILISATION)	Cégep de la Gaspésie et des Îles Commissions scolaires 1 siège collège électoral	Jean-Yves Dupuis – Commissaire de la Commission scolaire Chic-Chocs
SPORTS, LOISIRS ET PLEIN AIR	Association régionale quad de la Gaspésie 1 siège désigné	Mathieu Vallières, employé
GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT	Comité ZIP Baie-des-Chaleurs 1 siège <u>réserve</u>	Geneviève Lemoyne – Directrice Comité ZIP Baie des Chaleurs
CITOYENS	La Haute-Gaspésie La Côte-de-Gaspé 2 sièges élus par l'assemblée	Paul-André Lajoie Marcel Mainville
COOPTÉ	1 siège choisi par le CA	VACANT

Membres conseillers de la Table de concertation

SECTEUR PREMIÈRES NATIONS	
SECRETARIAT MI'GMAWEI MAWIOMI	Mathieu Gray Lehoux
SECTEUR GOUVERNEMENTAL	
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Laurence Laperrière 1 siège désigné

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS	Isabelle Poulin – Forêt Justines Desmeules – Faune 2 sièges désignés
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES	Geneviève Poulin 1 siège désigné
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE	Sébastien Daignault 1 siège désigné
MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS	Serge Rhéaume 1 siège désigné
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION	Louis Roy 1 siège désigné
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Marc Desrosiers 1 siège désigné
PARCS CANADA (PARC NATIONAL DU CANADA FORILLON)	Daniel Sigouin 1 siège désigné
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (PARC NATIONAL DE LA GASPÉSIE ET RÉSERVE FAUNIQUE DES CHIC-CHOCS)	Claude Isabel 1 siège désigné

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAUL-ANDRÉ LAJOIE – Président
STEVE PRONOVOST – Vice-président
SERGE CHRÉTIEN – Trésorier
PASCAL CARON-SAVARD – Secrétaire

JEAN-YVES DUPUIS
KARINA ESPINOZA RIVIÈRE
RODRIGUE BROUSSEAU
LAURENT MIMAUULT

MERCI DE VOTRE ENGAGEMENT POUR LA RESSOURCE EAU !

Nous tenons à remercier tous les **acteurs de l'eau** et les **citoyens** qui ont participé à la démarche qui a mené au dépôt de ce premier plan directeur de l'eau pour l'organisme.

En plus des membres du conseil d'administration et des conseillers gouvernementaux mentionnés ci-dessus, nous tenons à remercier l'équipe de l'UQAR (Laboratoire de géomorphologie et dynamique fluviale) et la représentante de Conservation de la Nature Canada à Gaspé, Camille Bolduc. Enfin, plusieurs employés du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ont participé à la révision de notre portrait et de notre diagnostic.

Introduction et avis aux lecteurs

Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie est heureux de vous présenter son **Plan directeur de l'eau modifié – Plan stratégique**. En vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (Loi sur l'eau), le mandat principal des organismes de bassins versants est d'élaborer, de mettre à jour, de promouvoir et de suivre la mise en œuvre d'un plan directeur de l'eau (PDE).

Un PDE est un outil de planification ayant pour but la mise en œuvre d'une gestion intégrée de l'eau à l'échelle d'un ou de plusieurs bassins versants. Il permet d'assurer une gestion saine et efficace des activités et usages liés à l'eau sur le territoire d'un bassin versant.

Développé par les OBV, en concertation avec les acteurs du milieu, ce document stratégique rassemble les éléments d'information nécessaires à la compréhension des problèmes d'ordres hydrique et environnemental d'un bassin versant ainsi que les solutions envisagées pour y remédier, notamment en matière de protection, de restauration, de mise en valeur de l'eau et des écosystèmes associés. Il définit de plus les objectifs à atteindre et priorise les actions à entreprendre pour y arriver.

Le plan directeur de l'eau, un outil en trois temps.

Le Plan directeur de l'eau est divisé en trois documents distincts : un portrait, un diagnostic et un plan stratégique. Le portrait et le diagnostic sont liés à l'analyse de la ressource EAU sur le territoire. D'une part, le portrait est une description de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) du Nord de la Gaspésie. D'autre part, le diagnostic fait ressortir les principales problématiques concernant l'eau et ses écosystèmes et explique les causes et conséquences de ces problématiques. En réponse à l'analyse de la ressource EAU, un plan stratégique est élaboré par les membres de la table de concertation. Il comporte les enjeux, les orientations, les objectifs et le plan d'action qui proposent des directions et des solutions concrètes pour répondre aux problématiques de la ressource EAU dans la ZGIE.

Présentation des éléments du plan stratégique

Le plan stratégique du Plan directeur de l'eau comporte des pistes de solution pour répondre aux problématiques soulevées dans le diagnostic. Ces pistes de solution s'articulent autour d'enjeux, d'orientations et d'objectifs (avec leurs indicateurs) et se déclinent en actions.

Les **enjeux** correspondent aux préoccupations majeures des acteurs de l'eau. Ce sont les défis fondamentaux de la gestion intégrée de l'eau. Ils sont regroupés sous six grands thèmes : qualité, quantité, sécurité, accessibilité, culturalité et écosystèmes. Parmi les enjeux identifiés, les acteurs de l'eau choisiront de concentrer leurs efforts sur certains, lesquels deviendront des priorités.

Les **orientations** sont quant à elles des axes d'intervention pouvant être envisagés pour résoudre les problèmes touchant un enjeu donné.

Les **objectifs** sont des buts à atteindre pour remédier à un problème. Ils peuvent faire référence à des cibles environnementales, des changements de comportement, de la récupération d'usages ou de l'acquisition de connaissances. La détermination des objectifs est ainsi une étape cruciale de l'élaboration du PDE puisqu'elle orientera les actions à inclure dans le plan d'action. Les objectifs doivent ainsi être précis, mesurables et réalistes.

Pour chacun des objectifs, des **indicateurs de suivi** doivent être identifiés. Ce sont des mesures utilisées pour évaluer l'atteinte des objectifs fixés. Ces indicateurs permettront de voir l'état d'avancement vers la cible.

L'élaboration **d'un plan d'action** est l'étape ultime de l'élaboration d'un plan directeur de l'eau. Le plan d'action regroupe les projets et les actions à mettre en œuvre **par l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire** pendant la durée du cycle de gestion du PDE. Il spécifie les organisations proposées pour être responsables ou partenaires de leur mise en œuvre, le type d'action (réglementation, concertation, acquisition de connaissances, intervention-terrain), le calendrier de réalisation et le statut (en cours, planifié ou à planifier).

AVIS AUX LECTEURS

Le **Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie** vous présente son premier **Plan directeur de l'eau**.

Ce plan contient beaucoup d'informations et de données pour introduire les multiples concepts et problématiques liés à la ressource EAU et aux écosystèmes dans notre zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE). Malgré l'attention portée à la réalisation du plan directeur de l'eau, certaines informations peuvent être erronées ou incomplètes. Il sera toutefois mis à jour, au besoin, pour permettre de mieux représenter les réalités changeantes du territoire.

Pour tous commentaires, communiquez avec la direction au siège social au 418-797-2602

Méthodologie

Rencontres des acteurs de l'eau de la zone

À l'automne 2013 et à l'hiver 2014, la direction du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie a rencontré des membres du CA (et des membres de leurs organisations) et des conseillers gouvernementaux pour mieux comprendre les stratégies mises en place par ces acteurs de l'eau et leurs besoins concernant la ressource EAU et ses écosystèmes (novembre 2013 à avril 2014).

- 22 rencontres individuelles des membres de la table de concertation (82% des membres) ;
- 1 rencontre de la table des maires de La Haute-Gaspésie ;
- 1 rencontre avec les membres de l'UPA Haute-Gaspésie ;
- 1 rencontre avec les membres de la régionale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de la Fédération des chasseurs et pêcheurs.

***Voir annexe de ce document pour plus de détails sur la tournée des acteurs.**

Rencontres de la table de concertation pour valider les enjeux, orientations, objectifs et actions.

Lors de deux rencontres de la table de concertation à l'hiver 2014, les orientations, les objectifs et le plan d'action ont été revus avec les partenaires de la table.

Rencontre ou communication avec les acteurs pour valider le plan action

En avril, mai et juin 2014, le plan d'action préliminaire a été envoyé aux membres de la table de concertation pour recevoir leurs commentaires et accords à son sujet.

Les acteurs qui ont révisé activement le plan d'action avec le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie sont : la Municipalité de Saint-Maxime-de-Mont-Louis, l'Association régionale quad de la Gaspésie, la Fédération Chasseurs et pêcheurs (régionale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), le MAMOT, le MFFP (secteur faune), le MDDELCC, le MAPAQ, la Société de gestion des rivières de Gaspé, la MRC de La Haute-Gaspésie, la MRC de La Côte-de-Gaspé et le Comité ZIP Baie-des-Chaleurs.

Le plan a ensuite été adopté par le conseil d'administration le 19 juin 2014.

Révision du plan d'action suite aux commentaires des ministères

En avril 2015, suite à la réception de tous les commentaires des différents ministères ayant commenté le PDE, une liste des modifications à apporter au PDE a été approuvée par la Table de concertation du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie (15 avril 2015).